

Vessy, le 23 mars 2020

Chère Madame, Cher Monsieur,

Un grand merci à vous pour vous être organisés afin de concilier la garde de votre enfant et votre activité professionnelle. Et merci également pour les échanges téléphoniques ou par mail très chaleureux et soutenant. C'est précieux.

**Concernant la facturation des abonnements en lien avec la fermeture provisoire de l'EVE de la Cigogne, je vous confirme de la part de notre Conseil de fondation que les jours de fermeture de la crèche ne seront pas facturés.**

Concrètement, nous vous demandons de vous acquitter de la facture du mois de mars. Le mois d'avril ne sera pas facturé, sauf en cas de changement de situation en lien avec l'évolution sanitaire. Un décompte plus précis sera effectué ultérieurement.

En cas de questions en lien avec la santé, je profite de ce message pour vous redonner le numéro de la hotline mise en place 7 jours sur 7 de 10h à 22h au numéro suivant : **0800 909 400**

Dans un tout autre registre de communication, la maman d'Axel dans le groupe de grands (Chloé Barthassat), a préparé un planning pour son fils avec des pictogrammes. Elle a proposé de le partager avec vous et j'ai ainsi le plaisir de vous le transmettre.

Elle vous informe que « pour les temps autonomes, à gérer la durée en fonction de l'enfant et de ses habitudes, et si possible avoir une horloge visuelle Kids Timer gratuite sur tablettes et téléphone. »

En espérant que vos enfants aillent bien, et en souhaitant à votre famille le meilleur dans ce contexte sensible, je vous adresse tous mes meilleurs messages.

Isabelle Dupuis - Directrice